

LA REVUE

# urbanisme

*PROJET* Une ancienne caserne inspire  
les Montpelliérains 12/ *L'INVITÉ* Bruno Fortier 66/  
*CONTROVERSE* Les formations à l'urbanisme 72/

www.urbanisme

Automne  
2013

n°390

20

villes / sociétés / cultures

**DOSSIER**

## Hambourg à l'heure de l'IBA 28



## PAYSAGE / D'André Le Nôtre à Michel Corajoud

Lors des premières Rencontres André Le Nôtre 2013 organisées à Versailles début juillet, 500 professionnels du paysage et du jardin, urbanistes, hydrologues, responsables territoriaux et d'entreprises, chercheurs ont dialogué autour du thème « L'humanité du jardin : de l'enclos au territoire ».



**A** lors que les jardins médiévaux puis ceux de la Renaissance étaient clos et intimes, lieux de plaisir privés, le jardin classique ou « à la française » s'ouvre sur les territoires environnants et s'organise autour de grands axes. Ainsi le domaine royal de Versailles couvrait plus de 8000 ha et s'organisait en trois enceintes distinctes : les jardins, comprenant les parterres et les bosquets ; le Petit Parc avec, entre autres, le Grand Canal et le domaine de Trianon ; enfin, le Grand Parc réservé à la chasse et englobant de nombreux villages. Réalisé au prix d'un immense chantier de nivellement, de terrassement, d'assainissement et de captage et pompage des eaux nécessitant jusqu'à 36 000 ouvriers, ce domaine royal, inventé par Le Nôtre, constitue un aménagement économique et politique du site. Au XX<sup>e</sup> siècle, Charles Waldheim, tenant du *Landscape Urbanism*, et James Corner, architecte paysagiste du Freshkills Park à Staten Island et de la High Line à Manhattan, aménagent délibérément l'artificialité inéluctable du paysage urbain, produit de l'activité humaine séculaire. En France, le point de bifurcation vers le paysage

agricole dominant actuel a été sans doute le lendemain de la Première Guerre mondiale, quand les progrès de la chimie au service de l'armement ont permis le développement massif de pesticides et quand la motorisation agricole a encouragé la monoculture intensive, grande consommatrice de produits chimiques autant que d'espace. Le parcellaire dispersé, riche en haies et en biodiversité, a largement fait place aux grands espaces céréaliers.

### L'ENTRE-DEUX PAYSAGE

Actuellement, la biodiversité et la diversité du paysage retrouvent graduellement un droit de cité, sous la forme d'une adaptation aux contraintes. La notion de paysage évolutif en France doit beaucoup à l'architecte Gérald Hanning, qui s'opposait au zonage statique prôné notamment par Le Corbusier. Son travail visait à institutionnaliser la composition urbaine évolutive comme complément aux dispositions législatives et réglementaires de l'aménagement et de l'urbanisme. Ces travaux ont débouché sur le chapitre « Composition urbaine » du Schéma directeur de la région d'Ile-de-France de 1976.

Dans les espaces denses, l'Agence européenne de l'environnement recommande que chaque habitant bénéficie d'un parc ou d'un jardin à moins de 300 m de son habitation, une proposition reprise par l'interprofession Val'hor dans son *Manifeste pour une Cité Verte* publié en 2011. Un des problèmes contemporains est de traiter « l'entre-deux paysage », thème du 3<sup>e</sup> workshop d'écoles européennes du paysage. Ainsi vingt-cinq

étudiants répartis en six groupes ont travaillé sur le secteur entre le parc de Versailles et la plaine de Versailles. La présence d'Erik Orsenna tout au long des rencontres a très heureusement attiré l'attention des participants sur la relation entre jardin, paysage et ressources en eau, au moment où le changement climatique fait apparaître des menaces possibles sur ces dernières.

Un « atelier mobile » consacré à Boulogne-Billancourt a permis de découvrir un long parc linéaire parallèle à la Seine et desservant tout ce nouveau quartier mixte de forte densité, bâti dans une zone potentiellement affectée par le changement climatique. Ce parc recueille les eaux de pluie des différents îlots. Il est conçu pour pouvoir être partiellement inondé en période de fortes pluies – notamment hivernales – sans affecter l'égouttage des eaux usées vers les lieux de traitement, et surtout éviter les trop-pleins qui polluent la Seine. L'aménagement paysager écologique est ainsi conjugué à une forte économie en matière d'investissements lourds et de traitement des eaux.

Enfin, la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire d'André Le Nôtre a été l'occasion de décerner le Prix international André Le Nôtre à un paysagiste concepteur pour l'ensemble de son œuvre. Pour cette première édition, le jury, présidé par François de Mazières, maire de Versailles, a choisi Michel Corajoud, dont la carrière embrasse toutes les dimensions de l'espace paysager. / Pierre Laconte

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)



**Légende : Parc linéaire de Billancourt. Ce parc – qui traverse tout le nouvel ensemble, en parallèle avec la Seine, recueille les eaux de pluie des différents îlots. Il est conçu pour pouvoir être partiellement inondé en période de fortes pluies, notamment hivernales.**

#### REFERENCES

- Diedrich, L., « Territoires, révéler la ville par le paysage, Agence Ter, Henri Bava, Michel Hoessler, Olivier Philippe », Birkhauser 2009
- Hanning (G.), David (C.), Éléments de réflexion sur la composition urbaine, IAURP, Paris, 1973
- Laconte, P., « La recherche de la qualité environnementale et urbaine – Le cas de Louvain-la-Neuve (Belgique) », Lyon : Editions du Certu, 2009
- Novotny, V., Ahern, J., Brown, P., « Watercentric Sustainable Communities –planning, retrofitting, and building the next urban environment », London : Wiley, 2010
- Orsenna, E., « L'avenir de l'eau – Petit précis de mondialisation II » Paris : Fayard 2010
- Waldheim, C., Ed. « The Landscape Urbanism Reader » (New York.: Princeton Architectural Press, 2000.